

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2024



Housseau Sebastien E.I

LAURÉAT DU TERRITOIRE Bassin versant de la Brenne- En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Prairies et Parcours

CATÉGORIE :

Plaine et Piémont / Humide

LOCALISATION

Région Centre – Val de Loire (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher)

Territoire Bassin versant de la Brenne



Section : Prairies et parcours
Catégorie : Fauche exclusive



**STRUCTURES
ACCOMPAGNATRICES**

SEPANT

Syndicat de la Brenne



FOCUS PROJET

A HOUSSEAU SEBASTIEN E.I., ferme de polyculture élevage

L'exploitation comprend 300 ha de SAU, dont 100 ha de prairies, et un cheptel de limousines (70 UGB) élevées et engraisées sur la ferme. La viande est commercialisée essentiellement en vente directe (caissettes) ainsi qu'à un boucher local. Les prairies les moins humides sont gérées essentiellement par pâturage tandis que les prairies plus humides sont fauchées, afin de produire du foin pour l'hivernage. Les surfaces fourragères sont suffisantes pour assurer l'autonomie de la ferme. Les saillies sont naturelles et des veaux sont susceptibles de naître toute l'année.

LE MOT DU/DE LA LAURÉAT.E

« J'ai toujours connu cette parcelle en prairie depuis ma tendre enfance. C'est grâce à ma volonté de respecter le travail des anciens exploitants que nous en arrivons à cette étape du concours.

A ce jour, grâce à tous les gens compétents que nous avons pu rencontrer et qui ont pris le temps de nous faire découvrir les trésors que nous possédons proche de nous. Merci à tous les organismes, qui nous ont permis de participer à ce concours ».

Sébastien Housseau





LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Cette prairie est très peu productive, ce qui ne semble pas poser de problème à l'éleveur dans la mesure où l'autonomie fourragère est déjà atteinte, et que le fait d'avoir un foin diététique et très appétant constitue un réel atout pour son troupeau.
- La flore de la prairie est extrêmement diversifiée pour une prairie de plaine (62 espèces sur un relevé phytosociologique de 30 m²).
- Les pratiques en place sont tout à fait compatibles avec le maintien de cette diversité floristique (absence totale de fertilisation, fauche fin juin à mi-juillet).
- Le jury a été particulièrement séduit par la volonté de l'éleveur de démarcher les lycées agricoles du secteur afin que les élèves des filières élevage puissent "voir autre chose que des prairies dactyle-fétuque-trèfle".



L'organisateur du concours sur le Territoire Bassin versant de la Brenne (Indre-et-Loire - Région Centre-Val de Loire) :

SEPANT en partenariat avec le Syndicat de la Brenne

Sur le territoire du

Bassin versant de la Brenne

EN SAVOIR PLUS :

Le Bassin versant de la Brenne fait l'objet d'un Contrat territorial Eau, dans lequel sont menées de nombreuses actions visant à préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et humides. Le volet agricole du Contrat vise à travailler sur les pratiques culturales afin de réduire les transferts de pollutions diffuses vers le réseau hydrographique. En parallèle, le Contrat territorial prévoit de financer des infrastructures paysagères concourant à l'épuration des eaux de ruissellement. A ce titre, la préservation et la restauration de prairies humides constitue un axe majeur de la stratégie du territoire. Le maintien de fermes en polyculture-élevage est absolument essentiel pour atteindre ces différents objectifs.

CONTACT :

Damien AVRIL (Chargé de mission flore-habitats à la SEPANT) : damien.avril@sepant.fr
Fabien Languille (Technicien de rivière) syndicat.brenne@wanadoo.fr

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

5

Candidats au jury local

4-ème

Édition organisée

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Territoire situé en limite méridionale de la Beauce, largement dominé par les grandes cultures et dans lequel l'élevage régresse très fortement.

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Plateau limoneux largement dominé par les cultures céréalières. Ce plateau est incisé de vallées peu profondes occupée par des prairies